

Suivi des phoques à Saint-Pierre et Miquelon



**Premiers résultats après deux ans de comptages
sur l'ensemble du territoire**

Septembre 2018



Comptages des phoques : premiers résultats après deux ans de comptages sur l'ensemble du territoire

En juillet 2018, un comptage de phoques a pu être réalisé sur l'ensemble du territoire de l'archipel. Ce second comptage complet de 2018, s'ajoutant à celui d'avril et aux deux comptages réalisés en 2016 permet aux équipes de la DTAM et du Centre d'Études Biologiques de Chizé de disposer de premières données pour l'ensemble du territoire. Ces éléments devront être confirmés par des comptages complémentaires, pour lesquels des drones sont maintenant également utilisés.

Quelques enseignements et remarques préliminaires

Le nombre de comptage est encore insuffisant pour fournir des statistiques détaillées ou même des analyses de tendances, mais ces recensements sont déjà riches d'enseignements. Vous trouverez en pages suivantes la cartographie des résultats de comptages 2016 et 2018 (en 2017 aucun comptage complet n'a pu être réalisé).

Une nombre de phoques stable

Dans les comptages 2016 et 2018, le nombre total de phoques (des deux espèces) était remarquablement stable en "hiver" (novembre 2016 et avril 2018 : 956 et 929 au total, dont 856 phoques veaux-marins (Pv) et 95 phoques gris (Hg) en novembre 2016 ; 773 Pv et 147 Hg en avril 2018. Le plus faible nombre de phoques gris répertorié en novembre 2016 paraît logique compte tenu de la saison, la plupart étant sans doute déjà partis pour la saison de reproduction, alors que fin avril 2018 ces phoques étaient déjà en début de période post-mue. L'espèce n'est néanmoins pas absente à ces deux dates.

Avec 1409 et 1237 phoques recensés respectivement en juillet 2016 et 2018, les effectifs relatifs constatés sont supérieurs en été. Il y a un peu moins de phoques recensés en juillet 2018 qu'en juillet 2016, mais il faut rester prudent sur une éventuelle interprétation, car les comptages peuvent être très variables d'un jour sur l'autre et nous n'avons pas d'élément pour estimer cette variabilité.

La différence de répartition entre Pv et Hg paraît plus prononcée entre les deux dates (728 Pv et 349 Hg en 2016 contre 944 Pv et 259 Hg en 2018), mais en juillet 2016, 332 phoques ont été comptabilisés sans qu'on puisse en identifier l'espèce, contre 34 en juillet 2018 et moins d'une dizaine les deux autres mois. Le nombre important d'individus non identifiés en juillet 2016 pourrait expliquer l'écart mesuré.

Une répartition différente des colonies ?

La proportion de phoques dans le Grand Barachois varie de 19% à 41% du total. Cela souligne l'importance de recenser l'ensemble de l'archipel pour avoir une image fidèle de l'abondance de phoques dans le territoire.

Comme les seules données historiques disponibles concernent le Grand Barachois, il est essentiel de continuer de recenser la lagune pour estimer des tendances à long terme. La question de la répartition des phoques entre le Grand Barachois et l'extérieur est néanmoins posée, en été comme en hiver (en 2016 20% des effectifs se trouvaient dans le Grand Barachois ; en 2018 entre 30 et 40%).

Des compteurs en nombre

Afin de réaliser un comptage fiable, les équipes doivent couvrir l'ensemble du territoire en une journée, ce qui requiert un grand nombre de participants. C'est donc grâce à la contribution de participants de la DTAM, de l'ONCFS, de la fédération de chasse ou encore des plaisanciers que de tels comptages sont possibles. Un nouveau comptage devrait être organisé à l'automne 2018. La DTAM remercie par avance les personnes qui accepteront d'y participer.

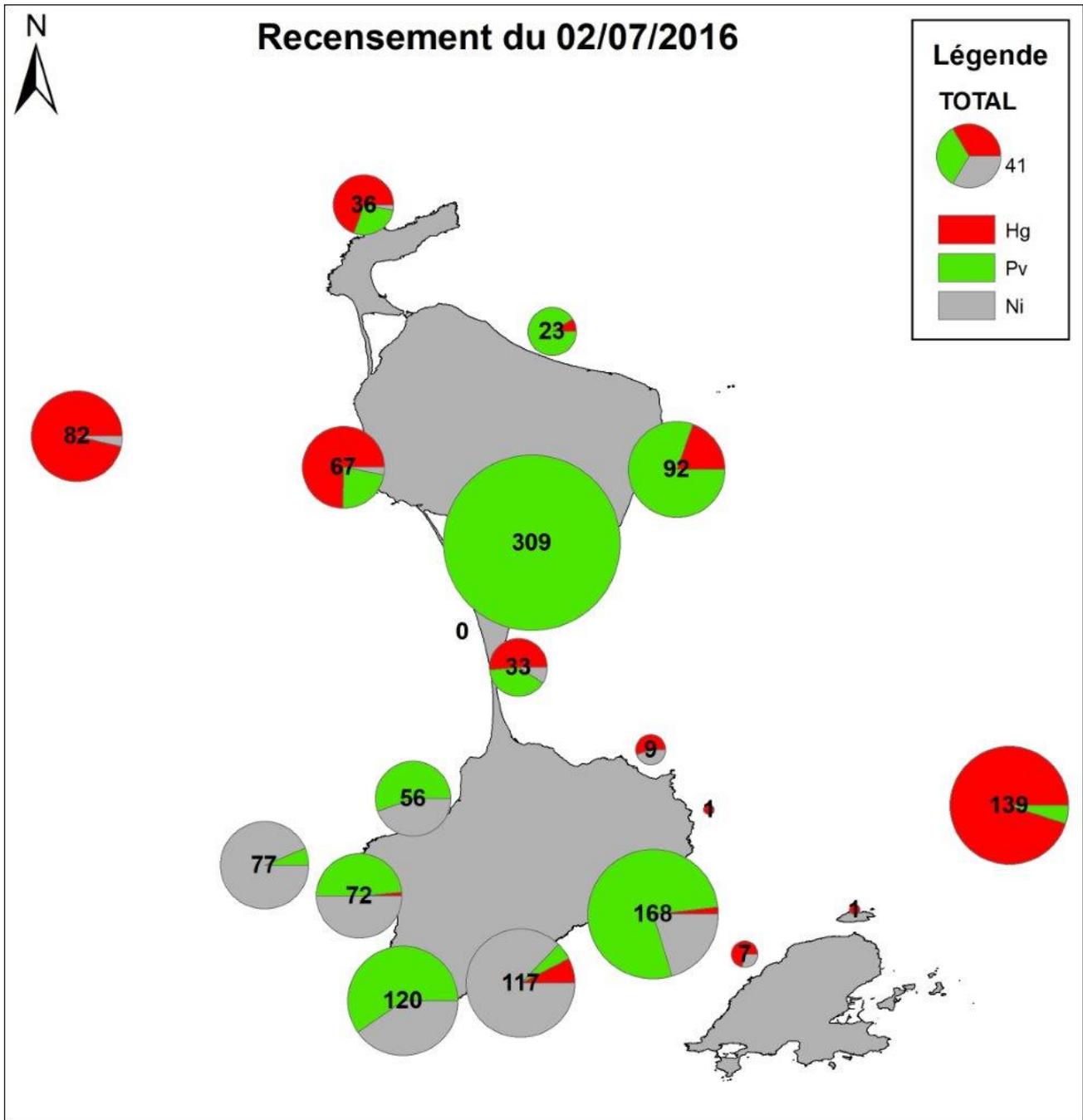
L'importance du site des Veaux Marins et de l'Île Verte observée pour les phoques gris en 2016 semble un peu plus réduite en 2018 (60% des phoques gris sur ces 2 sites en juillet 2016 contre seulement 39% en 2018).

De drones pour affiner les comptages

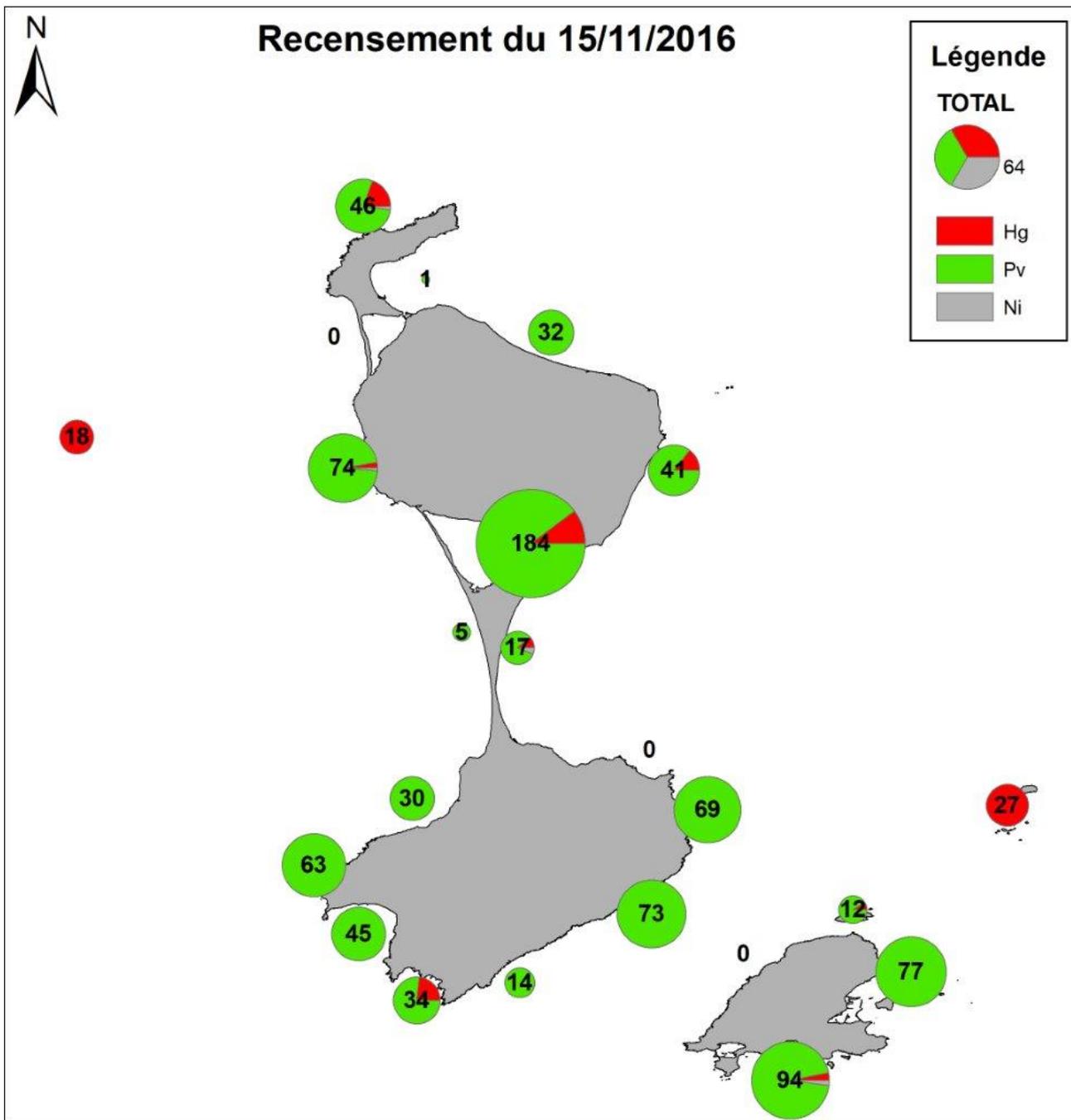
La DTAM vient de faire acquisition de drones dont certains sont utilisés pour des missions de protection de la biodiversité, notamment pour le comptage des phoques.

Les images fournies par les drones permettent de préciser les comptages dans les zones moins accessibles, notamment les entremêlements de rochers le long des côtes Ouest de Miquelon et de Langlade, ainsi que la zone Sud de Langlade. Ces images permettant également de mieux identifier l'espèce des spécimens comptabilisés. Autre avantage, le passage des drones en altitude n'effraye pas les colonies ce qui permet d'avoir une « photo générale » du groupe.

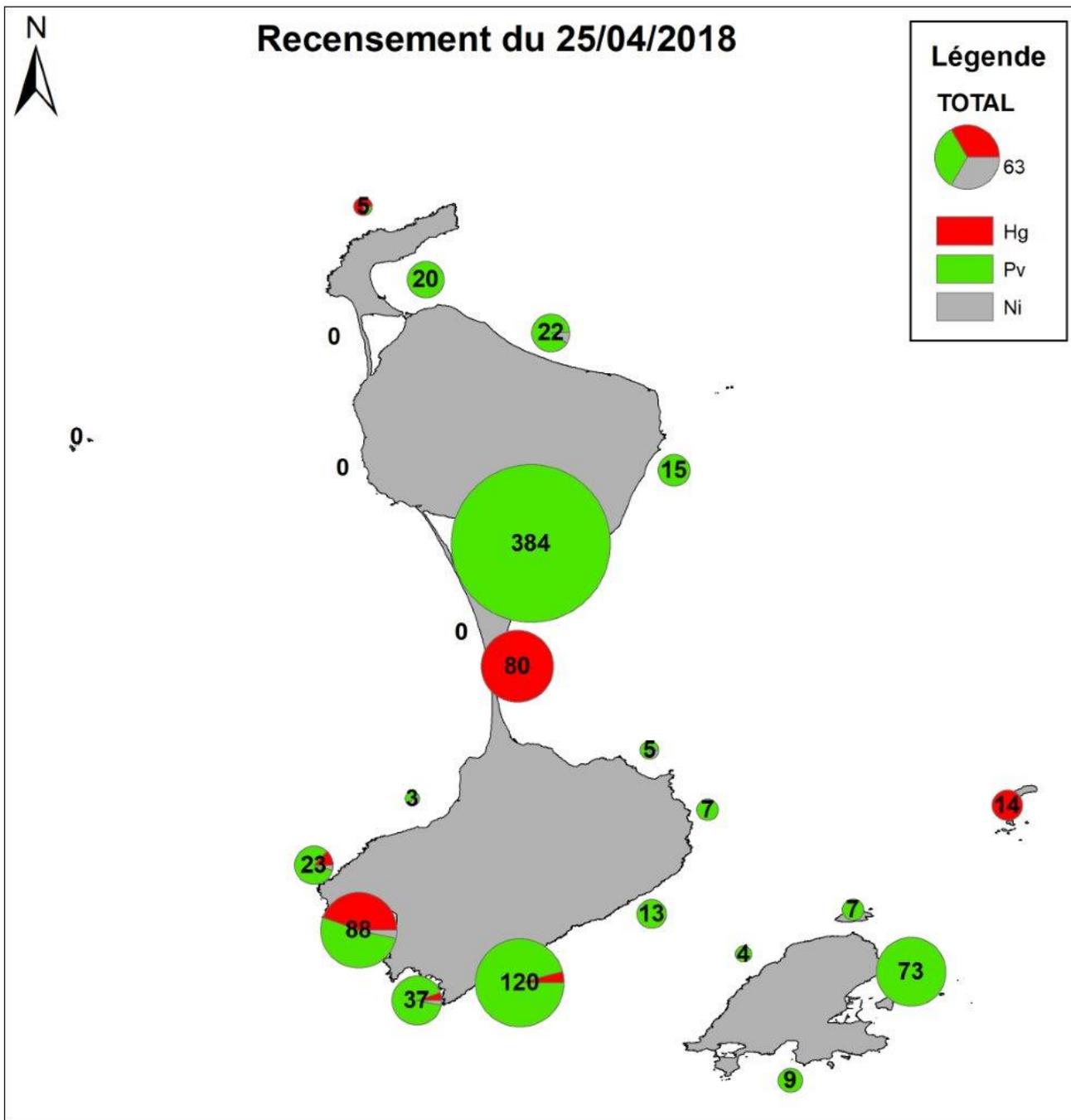
Cartographie des comptages



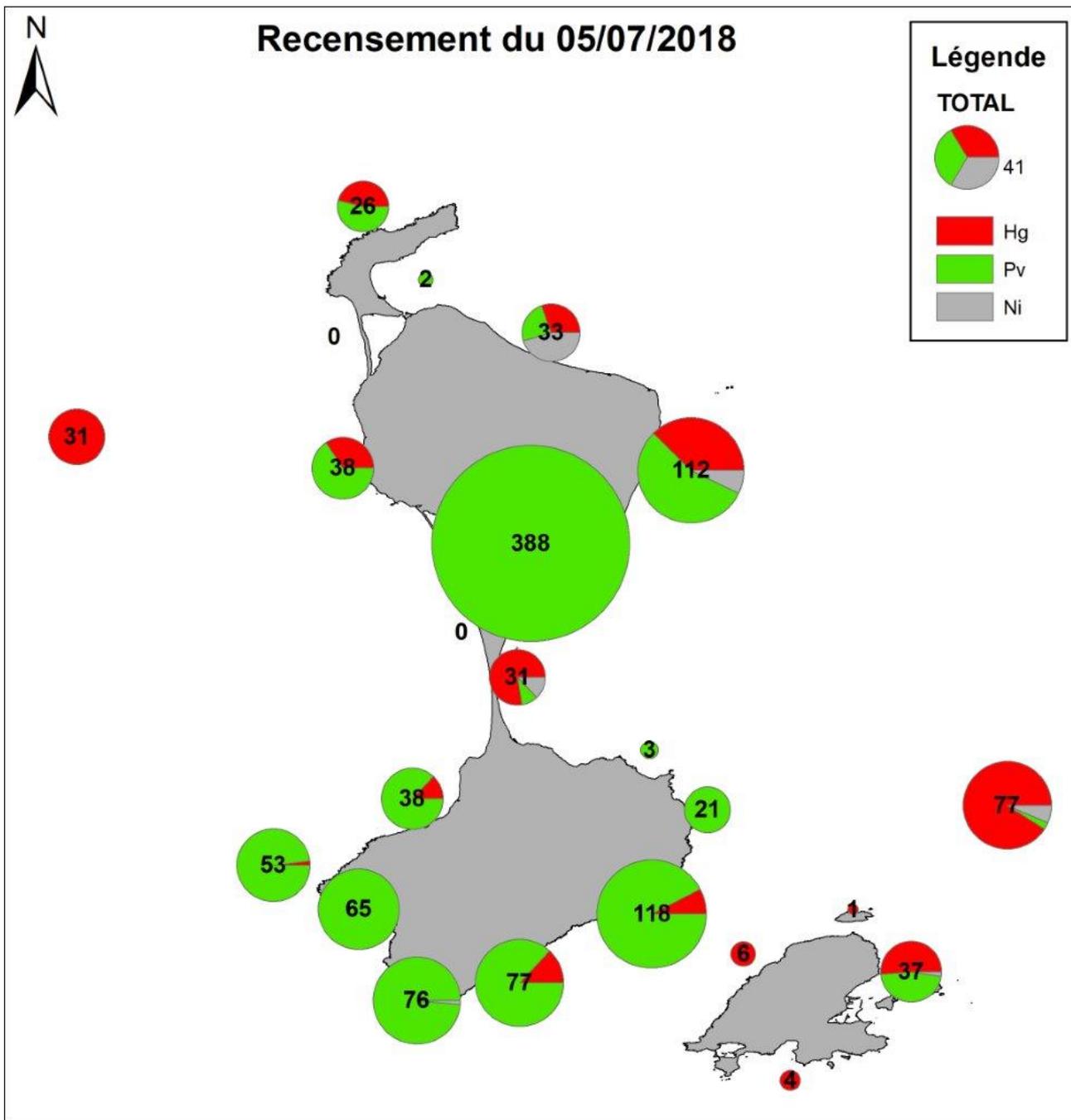
Hg : phoque gris Pv : phoque veau marin Ni : spécimen non identifié



Hg : phoque gris Pv : phoque veau marin Ni : spécimen non identifié



Hg : phoque gris Pv : phoque veau marin Ni : spécimen non identifié



Hg : phoque gris Pv : phoque veau marin Ni : spécimen non identifié